

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GARIGNON Isabelle (*suppléante*) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (*suppléante*) ; SALLIOU Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à GOUAULT Jacky
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE GAOUYAT Samuel	à CONNAN Josette
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à ECHEVEST Yannick
RASLE-ROCHE Morgan	à DUMAIL Michel
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	11
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 15 mars 2023

DEL2023-03-057

TOURISME - SPORTS

PISCINE ISLANDIA PAIMPOL - MODIFICATION DES HORAIRES

Suite à une étude interne sur les horaires d'ouverture de la piscine de Paimpol, il s'avère que certaines plages horaires ne sont plus en adéquation avec les besoins des usagers et génèrent des coûts financiers importants pour l'agglomération.

Seulement 4 personnes en moyenne accèdent aux bassins à partir de 18h00. Sur ce créneau, 4 agents de l'agglomération sont mobilisés afin d'assurer l'ouverture et la surveillance de la piscine. Le coût moyen minimum de ce service le mercredi soir est estimé à 123 euros (hors coût de fonctionnement du bâtiment et dépenses énergétiques) et les recettes s'élèvent à 16,80 €, soit 8 euros de dépense pour 1 euro de recette.

Au vu du manque d'intérêt par les usagers de l'équipement pour une ouverture nocturne pendant les vacances, l'ouverture matinal du mercredi doit être privilégiée afin de répondre à la demande des usagers. La piscine accueille effectivement en moyenne 30 personnes sur le mercredi matin en période de vacances.

En plus de répondre à la demande des usagers pour les activités dites « grand public », la modification des horaires d'ouverture permettra la réorganisation des horaires des cours de natation plus adaptés et plus propices aux besoins et modes de vie des habitants.

Par conséquent, il est proposé de modifier les horaires dont le détail figure en annexe afin d'offrir un service adapté et générateur de fréquentation.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- **De se prononcer favorablement sur le projet de modification des horaires de la piscine Islandia pour les périodes de vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques, Juillet et août)**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU